

Compte-rendu du collège ingénierie du mardi 22 novembre 2022

Étaient présents :

AUGY Sandrine	<i>ABO ERG</i>
BLUSSEAU Aurélie	<i>DIE REMEDIATION</i>
BRETON Julien	<i>RSK ENVIRONNEMENT</i>
FOURAGE Nicolas	<i>SOCOTEC</i>
FRANGEUL Régis	<i>GEOTEC</i>
GAULMÉ Marie	<i>DEKRA</i>
GUELORGET Yves	<i>ANTEAGROUP</i>
HIEZ David	<i>TAUW</i>
KALCK Jean-François	<i>ARTELIA</i>
LACOUR Virginie	<i>INOVADIA</i>
de LA HOUGUE Christel	<i>UPDS</i>
ORDRONNEAU Rodolphe	<i>BUREAU VERITAS</i>
POUILLOT Laurent	<i>SARPI REMEDIATION</i>
URVOY Gaëtan	<i>EODD</i>

1. Approbation du CR du collège ingénierie du 20/09/22

Le compte-rendu du collège ingénierie du 20 septembre 2022 est adopté.

2. Tour de table : tendance du marché 2023

La plupart des BE présents sont assez confiants sur 2023. Toutefois, la baisse du marché immobilier, le faible nombre d'appels d'offres en marchés publics et le retard des prises de décisions par les MOA sur les offres remises sont assez inquiétants.

Par ailleurs, les fournisseurs annoncent des augmentations de prix (> 10% pour certains). Il faudrait réaliser une synthèse des évolutions Syntec/inflation/salaires afin de justifier nos augmentations de prix auprès de nos clients.

Décision : rédiger, en commun avec le collège travaux, un courrier sur les augmentations de prix.

Par ailleurs, il serait souhaitable de donner aux MOA une grille de lecture pour qu'ils soient à même d'apprécier les prix remis par les prestataires SSP. Cela pourrait se traduire par des prix minimum pour les prestations de la norme. Ce travail a été démarré dans le cadre du guide de bonnes pratiques pour la rédaction des DCE. Il faudrait le mener à son terme.

Décision : poursuivre le travail de prix minimum par prestations.

3. Suite des réflexions sur les déclinaisons de la Charte UPDS sur le climat

Pour décliner et s'approprier la charte UPDS sur le climat, les actions suivantes pourraient être mises en œuvre.

Le **challenge Ma Petite Planète** pourrait être réalisé entre entreprises de l'UPDS. Il dure 3 semaines. SARPI Remediation l'a fait et cela a eu un bon effet Team Building. Toutefois, les adhérents sont réservés sur le fait de le réaliser entre entreprises de l'UPDS. En effet, cela impliquerait un classement entre entreprises, qui pourrait être mal interprété en termes de marketing, notamment pour l'entreprise qui serait dernière.

En revanche, l'idée d'un jeu sur l'intégration des questions du changement climatique dans nos métiers est intéressante. On pourrait faire **un concours du type « trophées du changement climatique »**. Les entreprises présenteraient leurs actions en faveur de la réduction des émissions de GES sur des projets ou au sein de l'entreprise. Ces actions seraient notées par un jury et des prix seraient remis. Il pourrait y avoir un trophée pour l'ingénierie/un pour les travaux. Et on pourrait imaginer par exemple un trophée pour l'action la plus vertueuse, un pour la plus facile à mettre en œuvre, un pour l'action permettant que le chantier soit le moins consommateur de carbone... Les prix pourraient être remis lors de POLLUTEC. Mais il faut lancer le concours assez tôt dans l'année et en fixer les règles auparavant (à qui le concours est ouvert ? quels sont les critères d'évaluation par le jury ? qui fait partie du jury ? quels sont les prix ?)

Décision : proposer au Bureau la mise en place de trophées de « l'action climatique » en SSP avec remise des prix lors de POLLUTEC. Puis constituer une équipe pour en établir les règles.

4. Bilan des 30 ans de l'UPDS : quelles perspectives/quelles envies pour le collège ingénierie sur les 10 prochaines années ?

Un tour de table est organisé entre les adhérents présents. Il en ressort qu'il va falloir hiérarchiser les actions. Il semblerait que la première action à mener soit d'améliorer l'attractivité de nos métiers, pour leur redonner de la valeur. Puis vient l'évolution vers une gestion environnementale globale, après avoir réfléchi à notre positionnement.

Ce travail de réflexion devra être repris lors des prochaines réunions, notamment pour trouver des actions concrètes à mener, car cet aspect des choses n'a pas été abordé.

Décision : retravailler les aspects concrets lors de la prochaine réunion.

**Prochain collège ingénierie :
mardi 17 janvier 2022 de 14h à 15h15 en visio**